

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs

DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin paraîtra le 17 Septembre

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95
COMPTE CHEQUES POSTAUX
NANTES 6.015

Echos

L'OUVERTURE DE LA CHASSE aura lieu le dimanche 11 septembre, dans nos départements de la Loire-Inférieure et de Vendée. Chasseurs, préparez vos munitions !

A FONTENAY-LE-COMTE aura lieu, du 4 au 8 septembre, une importante Semaine Rurale, organisée par le Syndicat des Agriculteurs de la Vendée.

A REDON aura lieu une Semaine Rurale, du 14 au 18 septembre, agrémentée de nombreuses conférences agricoles et de visites d'exploitations, sous les auspices de l'Union de la Bretagne Méridionale. Cette Semaine Rurale, qui promet d'être fort intéressante, est particulièrement destinée aux jeunes agriculteurs.

PLANTEUSE DE CHOUX : Une démonstration de plantation mécanique des choux aura lieu, près de la Roche-sur-Yon, le jeudi 11 septembre, à 14 h. 1/2.

EN ALGERIE, les rendements en blé de la nouvelle récolte accusent environ 20 quintaux dans les régions favorisées, pour descendre à 3 quintaux dans les grandes plaines. Un assez fort déficit est probable.

EN ANGLETERRE, l'importation des vins est en augmentation. Contre 600.000 hectolitres en 1923, elle a atteint 819.000 en 1926, dont 161.000 hectolitres en provenance de nos vignobles français.

LES VINS DU MIDI accusent une forte baisse, qui pourrait s'accroître encore. Cette situation semble paradoxale dans une fin de campagne, où les disponibilités sont des plus réduites.

LA RECOLTE DU MIEL s'annonce déficitaire. Juin, époque de la grande miellée, a été caractérisée par la pluie et la grêle. Les abeilles ne pouvant sortir n'ont pu produire qu'une récolte insignifiante. Certaines régions n'accusent qu'un rapport de 2 à 5 kilos par ruche, d'autres, plus favorisées, atteignent 20 kilos. Le bon miel sera cher cette année !

POMMES DE TERRE. Un concours d'appareils mécaniques à trier, planter et arracher les pommes de terre aura lieu le 17 septembre à Sours (Eure-et-Loir), près de la Féculerie. Souhaitons bons succès aux ingénieurs constructeurs qui nous économiseront de la main-d'œuvre.

LES SURFACES INCULTES, en France, de 1920 à 1924, ont augmenté de 22,65 %, presque d'un quart ! Si nous n'avions recourus à la main-d'œuvre étrangère, cet abandon des terres serait plus funeste encore.

L'UNION DES PAYSANS TRAVAILLEURS, destinée à mettre directement en relations producteurs et consommateurs, s'est constituée le 7 août dernier, au Siège Social, 106, rue La Fayette, à Paris, sous la présidence de M. Vazeilles, pépiniériste, dans la Corrèze, et M. Lebellet, à la Bousnac (Ille-et-Vilaine).

PAILLES ET FOURRAGES : Aux termes d'un décret paru au Journal Officiel, du 12 juillet, un droit de sortie de 5 % ad valorem est applicable aux pailles et fourrages, au lieu de 15 %.

UNE SEMAINE DU CHASSELAS. La ville de Thor (Vaucluse) organise, pendant la saison du chasselas, une exposition générale de ses produits. Cette manifestation aura lieu du 10 au 18 septembre, sous le patronage des ministres de l'Agriculture et du Commerce.

LE CHANGE : Le cours de la Livre se maintient toujours à 124 fr. 02 et le Dollar 25 fr. 50 environ.

Si ce bulletin vous intéresse... Si le Syndicat central de la Loire-Inférieure vous rend d'incontestables services, faites-le savoir à vos...

LA RÉVISION DES PRIX DES BAUX A FERME

Nous avons déjà publié dans le bulletin le texte de la loi du 9 juin 1927, sur la révision des prix des baux à ferme.

Sans entrer dans tous les détails, il est utile de revenir sur ses principales dispositions.

Observons tout d'abord que le principe de cette loi est absolument équitable. Pour que la bonne entente continue de régner dans nos campagnes entre les possesseurs du sol et ceux qui l'exploitent, il ne faut pas que le propriétaire impose au fermier des conditions exagérées, mais il ne faut pas non plus que le fermier abuse envers son propriétaire de conventions anciennes qui ne cadrent plus avec l'état actuel des rendements de la terre.

Comme l'a dit justement le Rapporteur du Sénat : « Le paiement du fermage doit assurer aux propriétaires la contre-partie raisonnable des avantages que le bail procure au fermier. »

C'est ce que la loi du 9 juin a voulu réaliser en autorisant la révision des prix des vieux baux à long terme.

Depuis 4 ou 5 ans, le prix exprimé en monnaie légale, des animaux, des grains et de toutes les denrées agricoles a considérablement monté (les frais de culture se sont également accrus). Presque partout la valeur locative de la terre, exprimée en francs, est aujourd'hui autrement élevée qu'elle ne l'était en 1922-1923. Il serait injuste qu'un fermier titulaire d'un bail de longue durée fait à cette époque continuât à en profiter aux mêmes conditions.

A quels baux s'applique la loi du 9 juin ?

Aux baux à ferme, c'est-à-dire baux d'immeubles loués pour une exploitation agricole ou horticole — grande ou petite, — terres seules, ou avec maison et bâtiments formant l'accessoire de l'exploitation, peu importe.

Mais, deux conditions sont exigées pour que le prix puisse être majoré :

1° que le bail ait pris cours, ou tout au moins ait été conclu avant le 1^{er} janvier 1924 ;

2° que le bail soit d'une durée d'au moins 9 années.

Pour les baux de 3-6-9 ans et au-delà, la majoration n'est possible que si, dans le bail, le droit de résiliation triennale était réservé au fermier seul.

Quel est le taux de la majoration ?

Trois fois le prix du bail existant en 1914. C'est là un maximum dont il faut déduire l'augmentation depuis 1914 des impôts ou autres charges que le bail a mis à la charge du fermier.

Si les terres n'étaient point louées en 1914, on applique la majoration à leur valeur locative normale à cette époque.

Quel est le point de départ des nouveaux prix ?

Le jour de la demande de révision formulée au greffe (s'il n'y a pas eu accord amiable), rien n'est changé aux époques de paiement. Ainsi si une ferme se paie en totalité le 1^{er} Novembre, si la demande de révision est formulée le 1^{er} Septembre, le prix dû le 1^{er} Novembre ne sera majoré que pour deux mois.

Quel est le délai pour demander la révision ?

Six mois à dater de la promulgation de la loi. A peine de forclusion, toutes les demandes doivent être fermées, ou les accords amiables intervenus, avant le 9 Décembre 1927.

Quelles sont les conditions de la majoration ?

Elle n'est possible que si le prix du bail est inférieur de plus de 1/4 au prix arbitré comme représentant actuellement la valeur locative équitable.

Aucune majoration n'est applicable aux baux dont le fermage est payable totalement en nature. Pas de majoration non plus pour le propriétaire qui a acheté depuis le 1^{er} Janvier 1924 l'immeuble affermé.

Le fermier a-t-il le droit de refuser la majoration ?

Oui, quand son bail avait plus de deux ans à courir le 9 Juin 1927. Il a alors le

droit de résilier par lettre recommandée à son propriétaire dans les deux mois du jour de la demande de celui-ci, ou, s'il y a jugement, dans les deux mois de la notification de la décision.

Cette résiliation ne produira son effet qu'à la fin de l'année culturale suivante ; ainsi pour un bail partant du 1^{er} Novembre, la ferme ne sera résiliée que le 1^{er} Novembre 1928.

Majorations spéciales :

Tous les propriétaires qui n'ont point droit à la révision des baux, parce qu'ils ne remplissent pas les conditions ci-dessus — et qui d'autre part n'ont pas doublé leurs prix de fermage depuis 1914 — peuvent demander à leurs fermiers une majoration à forfait de 10 % pour compenser l'augmentation de leurs charges et de leurs impôts depuis le 1^{er} Janvier 1927.

En sens inverse, le fermier qui acquitte des impôts ou charges incombant légalement au propriétaire, et dont le bail n'est pas sujet à révision, peut demander une diminution forfaitaire de 10 % à dater du 1^{er} Janvier 1927.

Augmentation et réduction facultatives pour le Juge qui les accordera ou refusera suivant les circonstances.

Dans quelle forme demander révision, majoration, réduction ?

Le plus souvent un accord essentiellement désirable, interviendra entre les intéressés.

A son défaut, le Juge compétent sera le Juge de Paix quand le bail portera un fermage payable en argent ne dépassant pas 3.000 francs. Au-delà, le Tribunal civil. La demande s'introduit par une simple déclaration faite au greffe de la Justice de Paix ou du Tribunal.

Le magistrat convoque les parties pour les concilier.

Faute de conciliation, les intéressés peuvent : soit accepter un arbitrage contre lequel elles n'auront aucun recours, soit comparaître sur nouvelle convocation à l'audience. Là, le Juge après les avoir entendues elles-mêmes ou leurs conseils, après avoir ordonné, s'il y a lieu, une expertise, prononcera, sous réserve d'appel possible au-delà de 1.000 francs en Justice de Paix — dans les termes du droit commun devant le Tribunal Civil.

Telle est, dans ses grandes lignes, la loi du 9 Juin 1927. Juste dans son principe, elle est incomplète, et a chance d'être modifiée dans un délai plus ou moins éloigné. Sommes-nous menacés en matière rurale, d'en arriver un jour à une législation compliquée et incohérente comme celle qui sévit sur les baux à loyer ?

Une solution, sauvegardant la règle fondamentale de l'intangibilité des contrats, eût évité ces difficultés. C'était la transformation des baux à ferme en baux en nature, avec conversion facultative des produits stipulés en leur valeur, monnaie légale, suivant le cours à l'époque des prestations. Ainsi le fermage serait devenu variable, en harmonie constante avec les résultats de l'exploitation ; ni le propriétaire, ni le fermier n'auraient risqué de se trouver lésés un jour par un prix de fermage devenant insuffisant ou trop élevé.

L. L.

Commandez vos engrais au Syndicat !

VOUS LES PAIEREZ MOINS CHER... C'EST VOTRE DEVOIR. C'EST AUSSI VOTRE INTERET !

Le Syndicat réglemente le cours des engrais à un prix normal. Seul il peut vous offrir toutes garanties de poids, de dosage et d'exactitude dans vos livraisons. Il peut vous donner d'utiles renseignements sur la nature et la quantité d'engrais à employer dans vos différentes terres et vos différentes cultures.

Le Syndicat existe pour vous servir et vous défendre.

Utilisez ses services largement !

ACTIVITÉ SYNDICALE

Nos Syndicats locaux

De bonnes âmes charitables s'en vont répétant, à qui veut bien les écouter, que notre action syndicale dort de son profond sommeil... en attendant sans doute le sommeil éternel ! C'est probablement ce juste repos qu'elles nous souhaitent, pour se partager le grain que nous avons semé. Du fond du cœur nous les remercions !

Elles auraient tort cependant de se fier au chat qui dort, celui-ci se portant à ravir et pouvant avoir de brusques réveils... Le Syndicat Central de la Loire-Inférieure ne s'est jamais aussi bien porté qu'à présent et c'est sans tapage, dans le calme de ses riantes contrées, qu'il travaille, qu'il se développe et qu'il sert dans une large mesure.

Les cultivateurs nouveaux qui s'inscrivent journellement au Syndicat en sont une preuve. Notre chiffre de commandes, qui s'accroît dans les mêmes proportions, en est une autre. Mais il ne s'agit pas aujourd'hui de notre action centrale. Nous voulons parler, très brièvement, de nos sections et de nos Syndicats locaux disséminés un peu partout dans le département. Nous comptons actuellement 20 Syndicats, très florissants, affiliés à nos organisations centrales et un nombre considérable de sections créées de toutes pièces par le Syndicat de Nantes. Ces groupements divers se développent et agissent librement sous les auspices de notre Siège central. Tous les membres reçoivent notre Bulletin et c'est avec satisfaction que nous constatons chaque jour, par notre volumineux courrier, tout l'intérêt que les cultivateurs, viticulteurs, maraichers et ouvriers agricoles portent à nos organisations.

Nous voulons leur rappeler ici, que les colonnes de notre Bulletin leur sont largement ouvertes. Nous consacrerons désormais une rubrique spéciale à notre « *Activité Syndicale* », où nos Syndicats locaux pourront communiquer à leurs adhérents : les nouvelles, les avis divers, les modifications, toutes les manifestations locales, ayant trait à l'agriculture, dans leur propre région. Nous ne saurions trop recommander aux Présidents de nos Syndicats locaux, ou, à défaut, à leur représentant, de réunir leurs membres adhérents assez fréquemment, de les mettre au courant des questions agraires nouvelles par quelques causeries bien appropriées ; en un mot, de provoquer toutes ces manifestations rurales qui entretiennent cet esprit de solidarité, de confiance et d'amitié, aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Que ces Présidents ou Secrétaires de Syndicats locaux, nous résument ces comptes rendus de leurs réunions, de leur activité sociale et agricole, nous envoie des nouvelles de leurs groupements. Nous le publierons ici avec plaisir et ces bonnes âmes charitables, qui soutiendraient notre sommeil éternel sentiront le nouveau souffle de vie qui nous anime !

DROITS DE DOUANE SUR LE BLÉ

Nantes, le 27 août 1927.

A Monsieur le Ministre de l'Agriculture Paris

Monsieur le Ministre,

Notre Syndicat départemental se permet d'insister vivement près de vous pour que le Gouvernement relève immédiatement les droits de douane sur le blé. La récolte qui se bat actuellement a coûté très cher aux producteurs, et les frais de culture ont été encore augmentés par les difficultés d'une moisson faite péniblement sous des pluies continuelles.

Les prix actuels du blé sont aujourd'hui de 150 francs en moyenne dans nos régions. Ils ne sont pas suffisamment rémunérateurs.

Nos agriculteurs se désintéressent de plus en plus de la culture du blé, et une nouvelle réduction des emblavures prochaines est à craindre si l'inégalité de traitement douanier dont les producteurs de blé se plaignent depuis longtemps continue à être maintenue.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

L. LEFÈVRE.

L'AVICULTURE A LA FERME

Considérations Générales

Depuis quelques années l'aviculture a pris une place considérable dans notre pays. Nous avons voulu, avec raison, imiter nos alliés d'hier, Anglais et Américains, dans la voie du progrès pour ce genre d'élevage où ils nous avaient devancés. On peut espérer bientôt, en France, grâce à une méthode scientifique et industrielle à une spécialisation, une sélection et hygiène bien comprises, élever les Anglo-Saxons quant aux résultats acquis, toutes proportions gardées bien entendu.

Si beaucoup de petits rentiers, fils de famille ou gros propriétaires ont englouti tout ou partie de leurs économies ou de leurs capitaux dans des entreprises avicoles (insuccès qu'il faut attribuer à un manque de compétence, à un défaut de prudence et de discernement), il n'en est pas moins vrai que l'aviculture méthodique et intensive offre pour les agriculteurs une source de revenus très appréciables. Encore faut-il, répétons-le, posséder des aptitudes physiques, des connaissances techniques jointes à un capital suffisant.

Aussi intéressants que soient ces élevages industriels, nous ne nous en occuperons pas ici, ce sujet n'offrant d'attrait que pour des spécialistes, ayant fait couler suffisamment d'encre dans les chroniques agricoles et revues mondaines. Il est d'actualité de donner des monographies de fermes de 40.000 pondées, de décrire de gigantesques « *poultry farm* », véritables usines à poules, comme on vantait il y a quelques mois dans ces mêmes revues, ces fameuses porcheries industrielles ou parquets de renards argentés !

Nous étudierons simplement ici, dans plusieurs « *Bulletins* », les différentes phases de l'élevage pratique qui nous intéresse : L'aviculture à la ferme.

Dans nos exploitations agricoles, grandes ou petites, le mari ou chef de culture, tout à ses labours, à ses durs travaux du dehors ou à son bétail, laisse aux femmes le soin de la basse-cour ; non qu'il s'en désintéresse complètement, mais parce que le travail des champs nécessite une vitalité plus grande ; parce qu'il considère la gent volatile comme une source secondaire de revenus et qu'il abandonne souvent, à la vente, le prix des œufs et des poulets comme argent de poche à la maîtresse de maison.

Loin de le blâmer, conseillons-lui toutefois de ne pas négliger cette branche de l'élevage, qui ne constitue pas seulement un passe-temps lucratif pour le sexe féminin, mais aussi une mine profonde de beaux œufs, à la porte de la ferme, qu'il faut savoir exploiter !

Ce serait une grave erreur de vouloir établir des règles destinées à être rigoureusement suivies dans toutes les circonstances. Il est préférable d'éviter l'emploi de formules scientifiques, qui tendraient à rapprocher l'aviculture, science expérimentale, d'une science exacte. L'aviculture peut se subdiviser en plusieurs branches et former les spécialités suivantes :

1° les *accoueurs* qui font éclore les poussins pour les vendre et les expédier sitôt après leur naissance ;

2° les *éleveurs* qui élèvent partiellement les poussins et les vendent à un âge quelconque ;

3° les *aviculteurs* qui élèvent et sélectionnent coquelets ou poulettes, soit en vue de la production des œufs, soit pour la chair après les avoir engraisés, soit encore pour la vente de sujets reproducteurs ou améliorateurs de races, suivant des standards bien déterminés.

Le plus souvent, les cultivateurs de nos régions ne s'adonnent à aucune de ces spécialisations, cumulant dans leurs fermes la naissance des poussins, en nombre relativement limité, leur élevage, la vente des œufs et des poulets, utilisant les races communes du pays. Cette manière de faire n'offre aucune critique. Nous verrons seulement, plus tard, l'intérêt qu'il y aurait dans certains cas, de se livrer, tant soit peu à une spécialisation suivant les débouchés.

Nous rechercherons une race surtout une variété à double fin, réunissant à la fois les qualités de la ponte et de la chair. Pratiquement on ne trouve jamais ces qualités essentielles réunies à l'extrême chez une race de poule, ayant en outre la rusticité et la précocité indispensables pour obtenir de bons résultats. Nous serons donc obligés de nous en tenir à une race ou à

une variété réunissant, en moyenne, l'ensemble des qualités sus-indiquées.

Quel que soit le but que l'on se propose, la rusticité est la qualité normale à rechercher. On aura plus de chance de trouver cette qualité dans la race, ou dans la variété commune de la région, car les poules sont bien acclimatées. C'est un point essentiel, car il est évident, qu'il faut avant tout pouvoir élever facilement, rapidement et en toutes saisons, les poussins dont on aura besoin.

La précocité est également une nécessité de toute importance, pour développer rapidement les qualités de la race : tant au point de vue de la reproduction et de la ponte, qu'au point de vue de la chair et au point de vue économie de terrain.

Si le milieu, la constitution du sol, ont une influence évidente sur la taille de la poule (comme chez les autres animaux) l'homme peut susciter une autre influence, considérable sur son organisme. Tout organe qui travaille, se développe ; tandis qu'il s'atrophie s'il reste inactif. Les aviculteurs et les fermiers utilisent aujourd'hui ces méthodes de gymnastiques fonctionnelles. Par l'alimentation intensive, de haute digestibilité, l'appareil digestif est devenu plus actif et l'architecture de l'individu s'est modifiée (accroissement de la taille et des muscles ; amplification du bréchet). La suractivité imprimée aux organes par le régime intensif amène une nutrition plus ample, dont la manifestation est la précocité. Il en a été de même pour la gymnastique de l'ovaire, dont les résultats ont été remarquables : de 40 œufs, ponte normale d'une poule à l'état sauvage, on est passé de nos jours de 120 à 150 œufs, et certaines races arrivent à produire 250 œufs et plus.

Si la ponte d'hiver est rémunératrice, celle de l'automne l'est peut-être encore davantage. C'est, en effet, pendant les mois de septembre à décembre que les œufs sont les plus recherchés et atteignent de hauts prix, alors que dès janvier les jeunes poulettes et poules de deux ans commencent à pondre, les cours s'achèment vers la baisse.

Pour obtenir une bonne ponte dès septembre, alors que la plupart des sujets sont encore en mue, il est nécessaire de fournir aux volailles une nourriture très riche, aidant au renouvellement des plumes et à la formation des œufs. C'est grâce aux aliments concentrés (farine de poisson et de viande, tourteaux, os rapés, coquilles, oignons et légumes hachés) mélangés avec des remoulages, sons, etc., que nous arriverons à ces résultats sans fatiguer nos ponduses.

Nous aurons intérêt, dès septembre également, à envoyer aux marchés nos vieilles poules, qui deviendront des bouches inutiles à nourrir.

La mauvaise saison commençant à approcher et les sautes brusques de température se faisant sentir, entre les jours ensoleillés et les nuits froides, nous aurons soin d'éviter les épidémies, qui débentent souvent par le coryza (ou rhume des poulets) en logeant ceux-ci dans des bâtiments secs, assez spacieux et suffisamment aérés, où nous leur distribuerons par temps de pluie, les grains dans la paille et des pâtes légèrement tièdes, avec beaucoup de verdure. Nos bêtes prendront ainsi un salutaire exercice et seront plus aptes à pondre.

Nous reviendrons sur ce sujet intéressant.

R. FAIVRE,

Aviculteur diplômé de l'Etat.

AVIS IMPORTANT

Nous prions nos correspondants de bien vouloir joindre un timbre de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements concernant le Syndicat. Vu nos frais de correspondance, de plus en plus élevés, nous ne voyons dans l'obligation de ne répondre qu'aux demandes accompagnées d'un timbre-poste.

CONSULTEZ

nos nouveaux Prix d'Engrais en 2^e page

Remarques sur la Vinification

La vinification est l'opération ou plutôt la suite d'opérations que l'on fait subir aux raisins jusqu'à en obtenir le vin.

Les méthodes de vinification ont évolué avec le temps.

Dès l'antiquité, on pratiquait l'écrasement des grappes à pied d'homme; on introduisait le jus dans les amphores... La découverte du tonneau fut une grande chose qui permit d'assurer « la prédominance de la fermentation alcoolique sur les décompositions aérobie des sucres du raisin par les moisissures et les ferments acétiques ».

D'une façon générale, jusqu'aux mémorables études de Pasteur, la vinification ne fut qu'une suite d'opérations ancestrales, empiriques qui se transmettaient de générations en générations.

Mais, l'application des découvertes de Pasteur fut retardée par la crise phylloxérique. Il fallut remédier au fléau et ce ne fut qu'après la renaissance du vignoble que l'on essaya d'appliquer des procédés mécaniques de vinification. L'obligation où l'on se trouvait de rentrer rapidement la récolte ne pouvait que pousser encore au développement de la machinerie.

Les petites foudres d'autrefois furent remplacées par des gros récipients en acier; les cuves en maçonnerie apparurent et furent vite en faveur.

Mais, malgré tous les perfectionnements mécaniques existant déjà, la vinification comportait beaucoup d'aléas : les vins cassés, piqués, tournés, aigre-doux étaient aussi nombreux qu'autrefois.

Apparavant, ces accidents n'avaient pas la même importance : les viticulteurs distillaient leurs vins défectueux, et versaient leurs eaux-de-vie dans leur vin nouveau à la vendange suivante. Mais, vint un jour une réglementation rigoureuse des alcools et des distilleries. On vit alors beaucoup plus de vins malades encombrant le marché.

Et puis, la reconstitution du vignoble n'alla pas sans succès; de nouvelles maladies vinrent d'Amérique avec les nouveaux plants : black-rot, mildew, etc...; les vins défectueux furent de plus en plus nombreux.

Les vieilles coutumes de vinification, avec l'emploi du sel, du plâtre et du soufre, furent impuissantes à endiguer le mal.

Le moment était bien choisi pour l'introduction de nouvelles pratiques de vinification, et les viticulteurs eurent le tort d'accueillir trop favorablement les multiples « drogues » que des fabricants plus ou moins scrupuleux leur présentaient comme des panacées.

Heureusement, vint la loi du 1^{er} août 1905 sur la répression des fraudes. Tous les vendeurs de produits plus ou moins oenologiques furent obligés d'établir au grand jour la composition de leurs articles; cette mesure fut excellente.

On ne s'occupa donc plus uniquement de perfectionner et d'exagérer même la machinerie, de rechercher des produits à effets problématiques; on étudia enfin, en se basant sur les découvertes de Pasteur, la science oenologique qui se répandit rapidement partout.

Particulièrement, on reconnut que dans la plupart des cas, il était trop tard pour intervenir efficacement quand le vin était fait. On s'attacha donc à agir préventivement en perfectionnant et en soignant le traitement de la vendange.

On chercha à corriger autant que possible la composition des raisins et des moûts, lorsqu'elle était anormale; on s'appliqua à gêner le développement des germes de maladies.

Dans les pays où les raisins n'arrivent pas tous les ans à atteindre leur maturité, on emploie du sucre cristallisé de canne ou de betterave pour donner au vin l'alcool qui lui fait défaut. Ces vins sont souvent trop verts; on enlève l'excès d'acide tartrique qu'ils contiennent en utilisant le tartrate neutre ou le carbonate de potasse pur. On avait recours auparavant pour cela aux cendres végétales et les anciens employaient de la craie ou des coquilles pilées. Actuellement, c'est le carbonate de chaux pur qui est en faveur.

Inversement, on utilise l'acide tartrique dans les régions où les vendanges sont trop mûres.

On ajoute du tannin au moût pour précipiter l'excès des matières visqueuses; l'acide sulfureux donne aussi d'heureux résultats en facilitant le débouillage des moûts impurs.

Ces façons de faire ont démontré leur utilité et sont suivies depuis longtemps. C'est l'étude des ferments, de leurs besoins et de leurs propriétés qui a fait progresser sensiblement la vinification.

Sur trois points surtout, ces progrès ont été remarquables : la régulation de la température, l'emploi des diverses sources d'acide sulfureux et l'utilisation des sels d'ammoniaque.

Dès l'antiquité, les pays chauds du bassin de la Méditerranée eurent la réputation de faire de très bons vins; on s'y servait, pour la vinification, de petits fûts ou d'amphores... La crise phylloxérique fit se créer en Algérie de très vastes exploitations et on crut bien faire de vinifier dans d'immenses caves, logeant de très vastes cuves en ciment arçonné contenant chacune des centaines d'hectolitres. On s'aperçut bientôt que la chaleur dégagée par la fermentation s'accumule dans ces récipients; elle s'y élève au point qu'elle tue les levures et favorise les bactéries manitiques donnant des vins aigres-doux. C'est le contraire qu'il importe de faire.

Même dans des bâtiments exposés à

l'air, il convient de remédier à l'accumulation de chaleur dans les récipients. On recourut à la réfrigération quand on eut de l'eau; ailleurs, on pratiqua les ouvrages courts, le coupage des moûts et des vins, etc... On arriva ainsi à bien améliorer la qualité des vins algériens.

Les mêmes précautions doivent être prises en France pour surveiller les températures de cuvage. Elles sont particulièrement indispensables depuis que s'est répandu l'usage des grandes cuves.

Quant à l'emploi des produits sulfureux, il s'est bien perfectionné depuis trente ans environ. Après les accidents de 1900 et 1901, années où les vins atteints de casse oxydasique abondèrent, l'emploi à la cuve de métabisulfite de potasse, de l'acide sulfureux liquide et des solutions sulfureuses s'est vulgarisé d'une façon remarquable; et les résultats de leur utilisation en grand ont été très bons jusqu'ici.

De même l'usage du phosphate d'ammoniaque pour activer les fermentations lentes s'est beaucoup répandu.

Il faut aussi constater le développement de l'emploi des levures sélectionnées.

Ce sont là de grands progrès qu'il faut encourager. Il est vraiment heureux de voir que, à l'heure actuelle, les vigneron ont le pouvoir de corriger et d'améliorer l'œuvre de la nature qui, contrairement au proverbe, ne fait pas toujours bien ce qu'elle fait. Il est bon de savoir redresser ses erreurs.

Docteur FONTÉS,

(L'Ouest Vinicole).

Le Calcaire Magnésien

De nombreuses causes augmentent tous les jours l'acidité des terres de l'Ouest, beaucoup de celles-ci redeviendront stériles malgré les efforts de plusieurs générations, si elles ne sont pas neutralisées.

Le Calcaire magnésien de Camphon, carbonate double de calcium et de magnésium finement pulvérisé permet de le faire dans d'excellentes conditions; sa composition chimique, sa facilité d'épandage, son prix modique en font un amendement susceptible d'attirer l'attention des Agriculteurs avertis, soucieux de maintenir leurs terres en état de fertilité.

Composition chimique : Carbonate de calcium, 50 à 60 %; Carbonate de magnésium, 25 à 35 %.

Mode d'emploi : Le Calcaire magnésien de Camphon est un amendement et non un engrais, il augmente l'efficacité de ceux-ci, mais ne doit pas les remplacer, son action plutôt lente se fera sentir sur plusieurs années.

Le Carbonate de magnésium, qui n'est pas un toxique comme l'oxyde de magnésium, complètera l'effet du carbonate de calcium en exerçant un effet chimique analogue.

Les agronomes fixent en moyenne un minimum de 1.000 kilos les besoins annuels du sol en carbonate. Pour une durée de trois ans, il faudra donc restituer suivant les cas, de 3.000 à 5.000 kilos de carbonate par hectare.

Le Carbonate magnésien de Camphon ne détruisant pas comme la chaux les matières organiques du sol, peut s'employer sans inconvénient à forte dose, il se répand avec le minimum de main-d'œuvre à la pelle ou au distributeur d'engrais.

Prix (pour livraison probable septembre-octobre) : à l'usine, 50 francs la tonne; sur wagon Camphon, en vrac, 56 fr.; sur wagon Camphon, dans les sacs de l'acheteur, 60 francs; sur wagon Camphon, en sacs de location, 66 francs. (Les sacs facturés 4 fr. 50 devront être retournés, franco en bon état, dans un délai de 2 mois).

Bâchage facultatif en supplément.

Pour tous renseignements, s'adresser au Syndicat Central, à Nantes.

COMMISSION D'ARBITRAGE AGRICOLE

La Société des Agriculteurs de France, convaincue que l'organisation professionnelle doit assurer les bonnes relations entre tous les travailleurs du sol et concilier

LA SITUATION

Les Engrais

SUPERPHOSPHATES. — A partir du 1^{er} Septembre, nous abandonnerons à nos adhérents une remise syndicale spéciale, qui sera déduite sur facture, pour tous les superphosphates minéraux. Les prix du Bulletin du 23 juillet, pour le super, restent donc en vigueur, mais nous déduirons la remise spéciale sur facture. Nul doute que les cultivateurs n'apprécient encore ce nouvel effort de notre Syndicat, pour leur donner toutes satisfactions, toutes garanties et des prix rigoureusement les plus bas.

SCORIES. — Plusieurs de nos adhérents nous ont adressé quelques observations, au sujet des prix des scories, figurant dans notre Bulletin du 23 juillet, qui leur paraissent sensiblement élevés.

les intérêts qui peuvent parfois s'opposer, a réuni, le 17 juin dernier, en une Commission paritaire arbitrale, les représentants les plus qualifiés des fermiers et propriétaires des départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, à l'effet d'aplanir les difficultés qui ont surgi depuis la promulgation de la loi de révision des baux ruraux.

Avec le concours de l'Union des Syndicats agricoles de l'Île-de-France, cette réunion a élaboré un règlement qui fixe le cadre dans lequel seront recherchés les accords indispensables entre membres de la même profession.

L'assemblée a décidé d'offrir à MM. J. et H. Hitler, Rémond, Caziot et Zola, de présider à tour de rôle le Comité supérieur qui se réunira deux fois par mois rue d'Athènes, à partir du 1^{er} septembre prochain.

COMMANDEZ sans retard vos BLES de SEMENCE

CULTIVATEURS!

EMPLOYEZ COMME SEMENCE DES BLES DE SÉLECTION GÉNÉALOGIQUE.

Vous les paieriez un peu plus cher, mais ces semences pures augmentent vos rendements dans de notables proportions!

Nos Agents ont reçu une circulaire indiquant nos prix, pour l'automne, sans variations des cours, ou épousément des variétés. Nous pouvons livrer en Bles de Sélection Généalogique d'une des meilleures Maisons du Nord de la France, les variétés suivantes :

HYBRIDE BON FERMIER.

— DU TRESOR.

— DES ALLIES.

— DE LA PAIX.

— INVERSABLE 1 (X).

— VILMORIN 23, 1 (X).

BON FERMIER 1 (X).

JAPHET.

GROS BLEU.

OSCAR BENOIT.

MOYENCOURT.

GOLDENROP.

ROUGES D'ALTKIRCH ET D'ALSACE.

Les trois variétés marquées d'une croix (X) et suivies après leur nom d'un 1 sont des blés particulièrement recommandés, à grains très lourds, par conséquent reproducteurs puissants semés et récoltés dans les terrains des Salines du Nord, ces blés sont très rustiques et régénérés par le climat maritime.

Le prix net de ces blés est de : 263 FR. DÉPART ORCHIES (Nord), les 100 kilos logés, en sacs neufs, plombés, étiquetés. Paiement à 30 jours.

Majoration de 4 francs, par commande inférieure à 100 kilos de chaque variété. Nous ne livrons pas moins de 50 kilos de blés de semence.

A titre d'indication, le prix du transport de la gare d'Orchies, à nos gares de la Loire-Inférieure, grands réseaux, peut s'élever en moyenne comme suit :

Pour 100 kilos : 29 fr. 50 environ.

Pour 1.000 kilos : 26 fr. 15 par sac.

De la même provenance, nous pouvons livrer, départ Nord :

AVOINE grise d'Hiver... 205 fr.

ESCORGEON 215 fr.

SEIGLE géant..... 225 fr.

Indépendamment de ces blés de semence du Nord, nous pouvons fournir des Bles de Sélection Généalogique, en provenance de nos régions de l'Ouest, à un prix variant de 85 à 90 francs au-dessus des cours pratiqués dans le commerce. Nous l'indiquer à la commande.

Plusieurs cultivateurs, également, nous offrent de beaux blés triés, de leurs cultures, pour semences, avec une certaine majoration au-dessus des cours. Nous indiquerons tous renseignements aux personnes intéressées.

AGRICULTEURS!

Méitez-vous des offres alléchantes faites par des Courtiers de passage!

Nous tenons donc à leur donner ici toutes explications à ce sujet :

1^o Nous pouvons, d'une part, fournir à nos Syndiqués, des scories, par wagon complet de 10 tonnes, sur la base actuelle de 1 fr. 20 l'unité, départ les Acéries de l'Est, parité Thionville, transport à la charge du preneur.

Ces commandes directes, aux Acéries, présentent divers inconvénients. Livraisons sans engagement de délai (15 jours, 1 mois, 2 mois, 3 mois...). Dosages disponibles et souvent bas dosages (14, 15 ou 16 %). Facturation de fractions d'unités. Contrôles et réclamations plus difficiles, en cas de non conformités ou avaries.

2^o Nous pouvons, d'autre part, livrer des scories, de nos usines de Nantes, franco de port, chez nos adhérents, aux conditions figurant sur notre Bulletin du 23 juillet dernier. Si ces prix sont en majora-

Machines Agricoles

Barattes

BARATTES FIXES, à double vitesse, tonneau chêne 1^{er} choix, grande roue et roue intermédiaire pour grande et petite vitesse. Fabrication soignée; marche garantie.

10 litres.....	130 francs,
20 —	145 —
30 —	160 —
40 —	175 —
50 —	195 —
60 —	220 —
70 —	230 —
80 —	250 —
100 —	270 —

BARATTES CULBUTANTES, en tonneau chêne très épais, fretté intérieurement, robinet purgeur, regard verre, température, tréteau avec poignées de levage, grande facilité de nettoyage.

50 litres.....	310 francs,
70 —	360 —
90 —	398 —
110 —	445 —
130 —	500 —
160 —	560 —
200 —	660 —

Ces prix s'entendent pour marchandise départ usine. Livraison rapide. Transmettre les commandes à nos bureaux, ou à nos dépositaires.

Nous pouvons livrer tous les appareils de laiterie.

Trieurs à grains

Nous conseillons à nos adhérents et aux Syndicats locaux l'emploi de trieurs à grains pour l'agriculture. Les excédents de récoltes remboursent vite l'achat de ce précieux instrument. Nous donnons, ci-dessous, les prix de deux séries de trieurs :

Première Série

Trieurs à double effet, à 1 diviseur, pouvant trier des céréales les mauvaises graines qui y sont mélangées; mais ne sélectionnant d'une façon parfaite que le blé. Ils sont destinés aux cultivateurs n'ayant en vue que la préparation des semences de blé.

N^o 3, débit : 1 hectolitre 3/4 à l'heure, 916 francs.

tion de 0 fr. 75 ou 0 fr. 80 par sac sur les prix des scories en provenance des Acéries de l'Est, par wagon de 10 tonnes, les cultivateurs sont assurés d'obtenir, en compensation, les avantages suivants :

Livraison immédiate à lettre lue; donc, pas de retard.

Dosage exact demandé : 14, 15, 16, 17 ou 18 %.

Pas de facturation d'unité. — Groupage avec d'autres engrais.

Marchandise fraîchement fabriquée; sacs neufs.

Réclamations et contrôles très rapides, en cas d'avarie.

Nous laissons donc les cultivateurs juges dans leurs choix, au sujet des provenances de scories. Nous pouvons livrer indifféremment, de l'Est ou de Nantes; mais nous tenons à préciser, une fois pour toutes, le pour et le contre de ces deux modes de livraisons, avec les prix affectés à chacun.

Qu'on se le dise!

POTASSES. — Au sujet des engrais potassiques, il en est de même, pour les mêmes raisons. Les prix de ces engrais figurant au Bulletin du 23 juillet, minutieusement étudiés, restent sans changement, pour toutes livraisons, départ usines de Nantes et franco gare de nos adhérents. Ces conditions présentent, entre autres, l'avantage de pouvoir grouper plusieurs engrais différents dans un même wagon et d'être servi exactement au moment désiré.

Toutefois, pour favoriser les acheteurs, par wagon complet de 10 tonnes, nous pouvons faire les conditions spéciales suivantes, au départ des Mines de Potasse d'Alsace :

SYLVINITE PAUVRE, 12 %, 10 fr. 95 + 4 fr. 25 de sac.

SYLVINITE RICHE, 18 à 20 %, 17 fr. 50 + 4 fr. 25 de sac.

CHLORURE DE POTASSIUM, 40 %, 72 fr. + 5 francs de sac.

SULFATE DE POTASSE, 46 %, 98 fr. 70 + 5 francs de sac.

SULFATE D'AMMONIAQUE. — Nous avons obtenu pour livraisons Septembre, les nouveaux prix suivants :

Par wagon de 10 tonnes : franco, 132 fr.

Par wagon de 5 tonnes, franco, 133 fr. 50.

Par quantités inférieures à 5 tonnes : franco 134 fr. 25.

Toutefois, pour les acheteurs fermes d'un wagon de 10 tonnes de sulfate d'ammoniaque, nous pouvons leur faire, sur septembre, le prix de 120 francs, sur wagon départ lieux de production, avec escompte de 0 fr. 75 pour envoi des fonds à la commande.

CYANAMIDE S. P. A. 20 %, en fûts de 75 kilos nets. Le prix sur septembre venant de subir une légère hausse, nous pouvons faire les conditions suivantes aux 100 kilos :

N^o 4, débit : 2 à 2 hectolitres 1/2 à l'heure, 1.185 francs.

N^o 5, débit : 3 à 4 hectolitres à l'heure, 1.450 francs.

N^o 6, débit : 5 à 6 hectolitres à l'heure, 1.935 francs.

Deuxième Série

Trieurs à double effet, à 2 diviseurs, pouvant trier et sélectionner toutes les céréales (blé, avoine, orge, etc...). De construction robuste et soignée, ils donnent toute satisfaction et sont particulièrement recommandés.

N^o 7, débit : 2 à 2 hectolitres 1/2 à l'heure, 1.445 francs.

N^o 8, débit : 3 à 4 hectolitres à l'heure, 1.785 francs.

N^o 9, débit : 5 à 6 hectolitres à l'heure, 2.335 francs.

Ces prix s'entendent pour instruments livrés complets, en ordre de marche, départ usine, emballage 20 francs en supplément.

Tarares

MODELE SIMPLE : N^o 19, débit : 10 hectolitres à l'heure, 295 francs.

N^o 21, débit : 15 hectolitres à l'heure, 315 francs.

TARARE A CHANGEMENT DE CHUTE et à grilles mouvantes, inclinables à volonté, avantage considérable pour le choix des semences. Avec 4 grilles et 2 cribles de fond :

N^o 13, débit : 10 hectolitres à l'heure, 470 francs.

N^o 15, débit : 15 hectolitres à l'heure, 520 francs.

Prix nets, départ usine. Le débit à l'heure est donné pour le nettoyage du blé à net. Pour les avoines et les orges, il est doublé en raison du changement de chute.

"Oto-Eleveur"

Appareil breveté, Système Breitté, pour l'élevage des veaux, créé par un éleveur et complètement mis au point. « L'Oto-Eleveur » est un appareil entièrement métallique, destiné à faire boire les veaux, au pâturage ou dans les étables. Quatre veaux peuvent boire en même temps, cha-

Par wagon de 10 tonnes : 132 francs franco.

Par wagon de 5 tonnes : 133 fr. 50 franco.

Quantités inférieures : 134 fr. 25 franco.

Ou 116 francs par 10 tonnes, départ lieux de production, paiement comptant.

CYANAMIDE EN SAC 15 %. — Nous enregistrons la baisse suivante :

Par wagon de 10 tonnes : 102 francs.

Par wagon de 5 tonnes : 103 fr. 50.

Quantités moindres : 104 fr. 25.

Ou 87 francs par 10 tonnes, départ lieux de production, paiement comptant. Pour les cyanamides, il est entendu que le dosage livré sera exactement facturé sur la base de 6 francs l'unité.

Pour les autres engrais, pas de modifications, pour le moment.

LES RECOLTES

CÉRÉALES

Que sera la récolte 1927? Nous n'en savons encore rien exactement; pas plus que ne le savent les brillants agronomes, qui alignent sur le papier des chiffres, d'exactitude très problématique, et même excessivement variables dans une région déterminée!

Nos régions de l'Ouest, qui ont souffert des intempéries, peut-être plus particulièrement que dans les autres contrées de la France, ont rentré leurs récoltes dans de très mauvaises conditions. Dans plusieurs champs les gerbes sont encore dehors, attendant un meilleur état de siccité pour être rentrées et passées à la batteuse. Le soleil, qui s'est montré tout rayonnant, durant ces jours derniers, ne pourra malheureusement rendre aux gerbes noircies leur belle couleur, ni au grain sa richesse normale.

Il ne faut néanmoins pas trop assombrir la situation, tout étant relatif dans la vie. Un homme sage, pour être heureux, doit se comparer avec ceux qui sont moins favorisés que lui. Les cultivateurs, qui sont toujours sages — mais qui maudissent parfois une abondance de pluies, ou de soleil — comparent une récolte moyenne, avec une récolte moins bonne et ils ont tout lieu ainsi d'être satisfaits, n'étant pas les maîtres de la pluie et du beau temps. C'est le meilleur parti à tenir et beaucoup de nos correspondants sont de cet avis.

Cette année, au dire des uns et des autres, est une année moyenne! Ne nous lançons pas dans les statistiques, nous serons plus certains de ne pas commettre d'erreur. Les uns sont contents avec des rendements de 24 à 28 hectolitres à l'hectare. D'autres sont satisfaits d'obtenir 20 à 24 hectolitres. Quelques-uns, moins favorisés, nous ayent des chiffres moin-

cun dans une auge, sans gaspillage de nourriture, sans que les plus forts s'alimentent au détriment des plus faibles, sans housculade. Rationnement parfait. Economie de main-d'œuvre. Hygiène et propreté. Fermeture à volets.

Prix de l'« Oto-Eleveur », 4 places, avec bac galvanisé, tôle 3 m/m, à compartiments étanches, contenance de chaux case 25 litres environ : 560 francs complet.

« Oto-Eleveur », mêmes caractéristiques, mais avec dispositif pour employer des seaux de toutes dimensions : 525 fr. (seaux non compris).

Sur ces prix, nous accordons une remise à nos adhérents.

Notices et photos descriptives seront adressées sur demande, au Syndicat Central, à Nantes.

Abreuvoirs "Le Moderne"

Abreuvoirs indéformables, construits en tôle d'acier de 3 m/m et emboutis d'une seule pièce, sans rivets ni boulons. Bordures arrondies ne risquant pas de blesser les animaux. Forme arrondie du fond, rendant le nettoyage facile. Hauteur totale, 0 m. 65 environ.

Série courante, demi-rond, avec pieds :

N ^o	Longueur	Contenance en litres	Pieds	Galvanisés
1	1 m. 50	150	132 fr.	184 fr.
2	2 m. 00	200	154 fr.	220 fr.
3	2 m. 50	250	18	

Marchés aux Bestiaux

LA VILLETTE

Lundi 22 Août 1927

ANIMAUX	Amenés	Invendus	PRIX MOYEN du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.417	91	9 60	8 50	6 80	9 60	5 76	4 76	3 40	5 95
Vaches	1.709	52	9 60	8 10	6 70	9 70	5 76	4 54	3 35	6 22
Taureaux	265	»	8 »	7 10	6 60	8 50	4 80	3 98	3 30	5 27
Veaux	1.879	20	12 20	11 20	9 »	13 50	7 32	6 50	5 04	8 10
Moutons	18.479	2.388	15 50	11 »	10 »	16 80	7 75	5 17	4 40	8 40
Porcs	2.404	»	12 56	10 72	8 »	12 86	8 80	7 50	5 60	8 »

Lundi 29 Août 1927

ANIMAUX	Amenés	Invendus	PRIX MOYEN du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.906	990	9 20	8 10	6 40	9 30	5 52	4 54	3 20	5 77
Vaches	1.954	480	9 20	7 70	6 20	9 40	5 52	4 31	3 10	6 02
Taureaux	420	100	7 70	6 80	6 30	8 »	4 62	3 81	3 15	4 96
Veaux	2.308	235	11 70	10 50	8 50	12 70	7 02	6 21	4 76	7 62
Moutons	17.409	3.800	15 »	10 50	9 50	16 »	7 50	4 93	4 27	8 »
Porcs	2.696	»	12 42	10 56	7 86	12 72	8 70	7 40	5 50	8 90

PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

Le temps est chaud avec menace orageuse au moment où les arrivages en gros bovins et en moutons se chargeaient considérablement.

GROS BÉTAIL. — Amenés : Bœufs, 3.906; vaches, 1.954; taureaux, 420, soit un total de 6.280, contre 5.391 il y a huit jours. Restant aux abattoirs, 960 gros bovins, contre 72.

La vente ne pouvait qu'être très mauvaise. Même avec 1.000 têtes de moins on aurait difficilement maintenu les prix. Il ne faut pas s'étonner s'il y a eu aujourd'hui un recul de trois à quatre sous par livre, même en extra. Il est à considérer que le plus haut cours fait en bœufs tout à fait extraordinaires a été de 4.60 pour le détail choisi.

BŒUFS. — Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, manceaux anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 4.10 à 4.30; et bonnes sortes, 3.80 à 4.10, et en viande ordinaire 3.60 à 3.85.

Bons bretons, 4 à 4.20; ordinaires, 3.50 à 4 fr.

NEAUX. — Amenés, 2.308, contre 1.879

il y a huit jours. Réserve aux abattoirs, 362, contre 470.

La vente a été difficile. Toutefois les bons veaux ont pu maintenir leurs cours, avec cette nuance que relativement peu ont obtenu les prix forts. Dans l'entre-deux on a fort discuté et il faut voir un recul très net de deux à quatre sous par livre.

Angévins de Segré, Ancenis, Châteaubriant, 4.50 à 5.30. Veaux de Laigle et Gacé, dans l'Orne, 4.50 à 5.40; Manche, caennais, gournayeux, 4.70 à 5.50; Vendée, Deux-Sèvres, 4.25 à 4.90.

Les bretons ont été traités de 4.20 à 5.10.

MOUTONS. — Amenés 17.409, contre 18.479 il y a huit jours. Restant aux abattoirs, 3.430, contre 3.390.

La vente a été très mauvaise. Le marché comportait 1.430 allemands de bonne qualité et 4.000 africains. D'autre part, il y avait pas mal de moutons secondaires maigres.

Sarthe, Mayenne, Vendée, 6.65 à 7.15; maraichins, 6.70 à 7.20; métis, 5.90 à 6.40.

PORCS. — Amenés, 2.696, contre 2.404 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 500 contre 560.

La vente a été difficile, confirmant aujourd'hui la baisse amorcée jeudi. On a reculé de 10 à 20 fr. aux 100 kilos vifs.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras, 8.70 à 8.80 le kilo vif; bons maigres de pays, 8 à 8.70; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 7.80 à 8.30; gros gras et nourrisseurs, 7.30 à 7.60; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7.30 à 8.30; petits cochons et fonds de parquets, 7.30 à 7.70.

COCHES. — Vente très mauvaise, de 5 à 6 fr.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés, 18, contre 12 il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 310 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mout.	Porcs
Ile-et-Vil.	»	»	»	100	»	200
Loire-Inf.	»	38	2	45	70	445
M.-et-Loire	100	40	80	235	200	250
Vendée	»	65	40	60	70	» 340

tout en région parisienne. On tient en disponible, départ :

Orges, en toutes provenances, 115 à 116. Escourgeons en toutes provenances, 112.

SARRASIN. — Les prix n'ont plus guère qu'une valeur nominale, tant les offres sont devenues restreintes, tant au Marché de Paris qu'ailleurs. La floraison a été très belle, quoique lente : la maturité va-t-elle bénéficier d'un beau temps, dans nos grandes cultures de l'Ouest ? Il faut l'espérer, en ce cas nous aurons certainement à enregistrer une appréciable progression du rendement à l'hectare. La vieille marchandise, en qualité saine et sèche a valu, en disponible immédiat, de 160 à 162, départ Bretagne, principalement en provenances d'Ile-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.

Les affaires en livrable ont une meilleure allure et s'engagent dans les prix de 133 à 135 sur les trois et six mois d'octobre.

Cours des Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, 2 septembre 1927.

	1927	150 à 156
Froment	»	122 à 126
Seigle	»	108 à 110
Avoine	»	115 à 117
Orges mouture	»	160 à 162
Sarrasin 1926	»	210 à 215
Farine	»	70 à 75

VINS

En Loire-Inférieure, le mildiou a envahi tout le vignoble. On espère encore une faible récolte en muscadet; mais elle sera sûrement très réduite en gros plant.

Les muscadets 1926 excellents 12 à 13° se sont vendus de 1.000 à 1.100 francs; les muscadets courants 11°, autour de 900 francs; les gros plants 10°, de 500 à 600 francs. A l'heure actuelle, stocks nuls et pas de cours. On a parlé de ventes sur souches à 700 francs la barrique de 225 litres.

Marché Talensac

Nantes, le 2 septembre 1927.

	Amenés	Vendus	PRIX	
			Pl. bas	P. haut
Bœufs	»	»	»	»
Vaches	»	»	»	»
Veaux	378	378	5.40	6.80
Moutons	305	305	6.50	7.50
Agneaux	»	»	»	»

OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce. Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la PUBLICITÉ DE L'OUEST, 11, rue de la Fosse, à Nantes.

OFFRES

110. — A vendre, 1/2 muids châtaignier vides d'un vin, et barriques neuves et usagées (chêne ou châtaignier). S'adresser à M. Luzet, tonnelier, à Saint-Julien-de-Concelles.

112. — A vendre : 1° mille douilles cartouches calibres 12 et 16, demi cuirasse, 1° qualité, moitié prix; 2° bon harnais de travail, carriole et charrette. Prix très réduit.

113. — A vendre chez Mme veuve Hugé, à Riaillé, cause départ : 1° 1 fût zinc, contenance 50 litres, pour pétrole; 2° un service verres 1/2 cristal gravé, complet, 12 personnes, Porcelaine et verrerie.

114. — A vendre : 1° 7 barriques muscadet; 2° 4 barriques Pinot. Récolte 1926; 3° 15 barriques châtaignier, bon état.

115. — A vendre, miel jaune ambré de 1° qualité, en pots cartons de 1 kilo et en seaux métalliques lait de 2, 5 et 10 kilos, Ferme-Ecole de La Placelière, à Château-Thébaud.

116. — A vendre, vache normande, vélage 2° veau, octobre.

117. — A vendre, Braque croisé épagnouil Laverack, 3 ans, arrêté et rapporte parfaitement. S'adresser à M. Landois, La Bourdinière, Château-Thébaud.

118. — A vendre : 1° chienne Pointer, 18 mois, dressage à parfaite; 2° un chien de garde, 5 ans, excellent pour garde bestiaux.

119. — A louer, présentement, petite ferme dans la commune de Saint-Fiacre. Contenance à volonté de 2 à 3 hectares. Travail assuré en dehors, 2 à 3 journées par semaine. S'adresser Courroussé, au bourg de Saint-Fiacre.

120. — A vendre, cause manque pied, Basset Griffon Vendéen, bon lanceur et meneur, 5 ans, taille 41 cent, blanc et orange, sain. Prix 150 francs.

FOIRES ET MARCHÉS

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

MOIS DE SEPTEMBRE

Lundi 5 : Nozay, Saint-Colombin, Varades. — Mardi 6 : Blain, Montoir, Nozay, Saint-Aubin-des-Châteaux, Saint-Joachim. — Mercredi 7 : Châteaubriant. — Jeudi 8 : Aigrefeuille, Bourgneuf, Issé, Nantes, Petit-Mars. — Vendredi 9 : Assérac, Frossay, Quilly (Planté), Saint-Lumine-de-Coutais, Sainte-Pazanne. — Samedi 10 : Marsac.

Lundi 12 : Saint-Etienne-de-Montluc. — Mardi 13 : Boussay, Châteaubriant, Le Loroux-Bottereau. — Mercredi 14 : Châteaubriant, Savenay, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 15 : Ancenis, Fresnay, Héric, Saint-Jean-de-Corcoué, Saint-Nazaire. — Vendredi 16 : Herbignac, Nort, Saint-Mars-la-Jaille. — Samedi 17 : Blain (Saint-Emilien), Le Pin, Saint-Père-en-Retz.

Lundi 19 : Guérande (La Madeleine), Vieilleville. — Mardi 20 : Legé, Maumusson, Le Temple. — Mercredi 21 : Macheoul, Monthbert (Geneston), Rouans, Vigneux. — Jeudi 22 : Arthon, Plessé, Saint-Jean-de-Boiseau. — Vendredi 23 : Abbatretz. — Samedi 24 : Héric, Sévèreac, Saint-André-des-Eaux, Vue.

Lundi 26 : Moisdon, Montoir. — Mardi 27 : Sion, Vallet, Varades. — Mercredi 28 : Guérande, Prinquain. — Jeudi 29 : Guéméné, Le Pallet, Riaillé, Saint-Michel-Chef-Chef. — Vendredi 30 : Assérac, Touvois (Val de Morière).

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie!

Nous pouvons livrer rapidement aux membres du Syndicat des bâches neuves toutes confectionnées, toutes dimensions, en lin, chanvre ou coton de 1° qualité, vert gras ou vert ordinaire. Double couture, coins renforcés et ourlet tout autour, avec œillets cuivre tous les mètres. 1°50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, aux prix suivants, marchandise départ gare Paris :

Pour le MÈTRE CARRÉ CONFECTIONNÉ :
LIN L³ vert ordinaire : 15 fr. 20.
LIN L³ vert gras : 15 fr. 90.
CHANVRE D.C.I. vert gras : 17 fr. 80.
CHANVRE D.A.S.C. vert gras : 19 fr. 60.
COTON C.F. 2 vert gras : 18 fr. 10.
COTON C. T. vert gras : 18 fr. 85.

Charbons

Nous informons nos adhérents que nous sommes à leur disposition pour leur faire livrer, tant à Nantes qu'au dehors, et aux meilleures conditions, les quantités de charbons de toutes catégories dont ils se feraient besoin.

Afin de ne commettre aucune erreur sur les prix qui nous ont été donnés par nos

121. — A vendre d'occasion, broyeur de pommes Simon frères. 3 lames de 14 cm., ayant peu servi. Très bon état.

122. — A vendre, barriques, 1/2 barrique nantaises, neuves, chêne ou châtaignier. Fûts de 40 à 60 litres chêne, neufs. S'adresser à M. Aubert Léandre, à La Yverne (Maine-et-Loire).

123. — A vendre, Vanneuse Merlin n° 3, avec monte-paille se repliant sur elle. Bon état.

124. — A vendre, chienne briquette, 5 mois, issue de bonne race. Prix avantageux.

125. — On offre, environ 25 quintaux blé Hybride Vilmorin 23 pour la semence, blé trié et garanti à 98/99° de germination; 215 fr. les 100 kilos nus, départ Landemont (M.-et-L.). Echantillon déposé au Syndicat.

126. — A vendre, 50 quintaux environ blé Hybride Vilmorin 23 triés, issu de sélection. 205 francs les 100 kilos nus, départ Saint-Mars-la-Jaille.

127. — A louer, commune de Chauvé, ferme de 32 hectares, libre 1928. S'adresser sur rendez-vous, à M. Lechat, expert, 22, rue du Calvaire, à Nantes.

128. — A vendre, jument baie, 7 ans, f. m. 62, apte à tous travaux.

DEMANDES

40. — On demande pour la campagne, ménage ou femme seule pour faire basse-cour, lessive, quelques travaux domestiques.

42. — On achèterait, chien d'arrêt marchant convenablement.

43. — On demande, pour commune de Vertou, ménage cultivateur-vigneron, femme s'occupant de 4 vaches et basse-cour.

44. — On demande, 1 ou 2 chiens bassets griffons vendéens pas vites, bons broussailleurs.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN

Grosse chaux en belles pierres blanches 115 »
Chaux menue ou cendre de chaux 65 »
Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum.

Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux : 92 à 95 k. Pureté 90 o/o.

Chaux blutée pour amendements 125 »
Fleur de chaux blutée pour vigne 130 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum.

Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. minimum

Au cas où les commandes de nos adhérents porteraient sur des marchandises logées en sacs de moins de 100 k, nous les prévenons que sans avis préalable nous ferons expédier deux sacs de cette marchandise, cela afin d'obtenir la sortie d'octroi, qui n'est accordée que pour 100 kilos minimum.

PRIX AUX 100 KILOS

sans engagement et sauf variations à

RIZ ET ISSUES

Riz Saigon N° 1... (sacs de 100 k.) 199 »
d° N° 2... » 192 »
Brisures N° 1... » 177 »
d° N° 1 et 2 » 169 »
Brisures de riz extra d° mang. 135 »
Farine basse de riz N° 1 (s. de 75 k.) 135 »
Remoulages de fèves d° 127 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. — Diminution de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains (sacs de 50 k.) 144 »
Coprah en farine (sacs de 80 k.) 151 »
Arachides rufisque en farine, extra blanches (sacs de 75 k.) Bordeaux 100 »
Arachides rufisque en farine, blancs (sacs de 75 et de 100 k.)..... 141 »
Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 kilos)..... 138 »
Palmiste en farine (sacs de 50 k.) 131 »
Farine de manioc (sacs de 70 k.) 167 »
Cossètes de manioc (sacs de 60 kilos environ)..... 150 »
Avoine (sacs de 50 k.)..... 149 »
Blé noir (sacs de 100 kil.)..... 103 »
Maïs pour volailles (les 100 k. nus). 127 »

Orge 159 »
Issues de riz..... 100 »
Sorgho en grains..... 116 »
Sorgho en farine..... 122 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes

Granulé condensé pour volailles (sacs de 100 k.)..... 125 »
Grande Pondeuse (sacs de 100 k.) 130 »
Farine de viande d° 175 »
Poudre d'os alimentaire d° 85 »
Farine d'os alimentaire d° 90 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aliments mélassés

Intensif 50 % mélasse (sacs 75 kil.) 119 »
Son mélassé d° d° 136 »
Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay.
Mélasse Say, 30 % mélasse (sacs de 75 kilos)..... 93 »
Son mélassé Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos)..... 106 »
Paille mélassée Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos)..... 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelin et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Bertin

Aliment complet pour chevaux, 40 % avoine, 35 % mélasse (sacs de 50 kilos)..... 122 »
Sucroléine, 50 % mélasse (sacs de 75 kilos)..... 90 »
Aliment « Optima » pour vaches (sacs de 75 kilos)..... 134 »
Aliment « Optima » pour porcs (sacs de 75 kilos)..... 139 »
Les 100 kilos logés, départ Nantes-Saint-Joseph.

Condiment Buton

Provoque engraissement et fortifiante pour tous animaux :

Sachets de 2 kilos..... 15 »
Sachets de 4 kilos..... 20 »
Franco toutes gares

Huiles diverses

Nous pouvons fournir à nos adhérents, des huiles pour Machines Agricoles, de première qualité, marchandise rendue franco de port; paiement 30 jours net, au Syndicat Central, à Nantes; en fûts de 100 et 170 kilos perdus, ou en bidons de 50 et 25 litres consignés.

HUILE ÉPAISSE

3 fr. 30 le kilo par fût de 170 k. env.
3 fr. 50 — — — 100 —
3 fr. 70 le litre par bidon de 50 litres
3 fr. 90 — — — 25 —

Cette huile épaisse, pour machines agricoles, convient spécialement pour le graissage pendant la saison chaude. Nous pouvons également fournir sur demande, des huiles demi-fluides, avec une réduction de 0 fr. 10 sur les prix ci-dessus; ou fluides, avec une réduction de 0 fr. 20 sur ce tarif.

HUILES POUR ECREMEUSES DEMI-BLANCHES

4 fr. 10 le kilo par fût de 170 k. env.
4 fr. 30 — — — 100 —
4 fr. 50 le litre par bidon de 50 litres
4 fr. 70 — — — 25 —

Nous indiquerons, sur demande, aux intéressés, les prix d'huiles pour cylindres, pour mouvements, ou pour transmissions; ainsi que pour tous genre de moteurs, agricoles ou industriels.

Savon Industriel

Par caisses de

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

A VENDRE EN CHARENTE

PROPRIÉTÉ de 54 hectares, seul tenant, propre à la culture et élevage ; prairies sur ruisseau ; 6 hect. de bois taillis, le reste en terres labourables ; vignes ; vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, le tout en parfait état ; belle situation ; pourrait convenir même pour deux familles ; à distance de 2 kilom. 500 gare P.O., ligne Paris-Bordeaux.

Jouissance 29 Septembre 1928
PRIX : 175.000 FRANCS

Affaire urgente
NOMBREUSES PROPRIÉTÉS
de différentes conteneances
Pour tous renseignements, écrire à M^e Adolphe HÉRIAUD, Immeubles, à Garat (Charente).

MOTEURS ÉLECTRIQUES
nouveaux, occasion, tous courants, tous voltages
VENTE - LOCATION - ÉCHANGE
Atelier de rebchage de tous moteurs
Installati. d'Usines et de Châteaux
R. Pointière - J. Le Clech
ÉLECTRICIENS
1, Rue Ramcau, NANTES - Téléphone 16.52

VOITURES D'ENFANTS
(Spécialité)
A. MAINGUY
23, Chaussée de la Madeleine - NANTES
Téléphone 24.89
TOUTES REPARATIONS
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

VACHES BRETONNES pures pie-mère tuberculines, chevreaux, et postiers.
QUEIROUX RADICALE DE LA GALE du cheval, chien, mouton, par une seule application. BOT, vétérinaire-élèveur, VANNES (Morbihan).

Une Grande Compagnie d'Assurances qui continue à aller de l'avant, c'est la...

COMPAGNIE DU SOLEIL-VIE

44, Rue de Châteaudun - PARIS

A) Qui, sans majorer ses tarifs, fait participer ses nouveaux contrats d'assurance mixte sur une tête dans la proportion de 50 % des bénéfices réalisés dans cette catégorie et qui élargit les conditions générales de ses polices.
B) En garantissant sans surprimes les risques de voyages dans le monde entier dès la signature du contrat.
C) En garantissant les risques de voyage en avion commercial.
D) En garantissant les risques d'aviation en temps de paix pour les militaires accomplissant une période de réserve pendant les heures de vol réglementaires.
E) Qui pratique l'assurance sans visite médicale jusqu'à concurrence d'un capital de 15.000 fr.

DOTATION DES ENFANTS - RENTES VIAGÈRES
Assurez-vous sur la Vie à la COMPAGNIE du SOLEIL
Prenez une garantie contre un décès prématuré et faites en même temps une opération avantageuse. Pour tous renseignements, s'adresser à :
M. CARON, Agent Général, 8, Rue de l'Écluse - NANTES

VIN ROUGE supérieur depuis 295 francs la pièce de 205 litres, 3 échant. 3 fr. timb. post. Mme LUCIENNE BARDON, propriétaire, Saint-Césaire-les-Nîmes, Gard.

VENTE, ACHAT, LOCATION
de
FUTS VIDES
Fûts pour vin, cidre, eau, purin, etc.
Etabl. Ch. GICQUIAU FILS
17, rue Général-Le Flô, DOULON-NANTES

A VENDRE, région choletaise, FERME de 35 hectares, libre le 23 avril 1929. Bonne situation à 1.500 mètres de bourg. Bons bâtiments. Prix : 135.000 francs.
S'adresser ALLAIRE, expert à Thouaré (Loire-Inférieure). Téléphone 9.

Pompes et Motos-Pompes pour les soutirages et transvasement des vins.

Pompes et Motos-Pompes pour l'arrosage.

Tuyaux toiles et caoutchouc

Bouchons, Matériel moderne pour Caves et Chais.

Pulvérisateurs - Souffreuses

E. PILLORET 2, Rue Guépin NANTES

Qu'il soit robuste
votre moteur, car c'est un instrument de travail. Un élément de la robustesse réside dans le poids. Le poids indique si les parties du moteur sont largement calculées.
A puissance égale le moteur A.O. est plus lourd !
Consultez notre catalogue vous serez convaincu. Envoi gratuit sur demande.

Ateliers d'Orléans
de la Compagnie Générale d'Electricité
Société Anonyme au Capital de 100 Millions de Fr.

Autres Fabrications :
Dynamo, Transformateurs, Groupes couverts, Lévateurs, Tracteurs automatiques à accumulateurs.

SUCCESSALE DE NANTES : 1, PLACE DE LA MONNAIE. — Tél. 24.37 et 32.48

A Vendre à l'Amiable

en bloc, en détail ou par lots
En la Commune de PLESSÉ

UNE BELLE FERME

d'une contenance de 53 hectares

d'un seul tenant, à proximité de route

Très bons Bâiments

Faculté de constituer DEUX FERMES de 25 à 28 hectares

Pour tous renseignements et visiter, s'adresser à M. CHATELIER, expert à PLESSÉ.

Malades désespérés !

LISEZ & CROYEZ

GUERISON peu coûteuse, immédiate de l'anémie et son cortège : Neurasthénie, Vertiges, Dépression, Palpitations, Faiblesse nerveuse et de tous genres, Éczéma, Grippe, Bronchites, etc.

M^{lle} PINON, Institutrice libre

A NASSIGNY-VALLON (ALLIER)

fait connaître gratuitement le secret infailible d'un vieux médecin et de nombreuses références. Timbre pour réponse.

LOCOMOBILES PRESSES BATTEUSES ALBARET RANTIGNY (Oise)

Un Age de Brabant qui résiste...

FOIRE DE NANTES

La Démonstration de la Supériorité des Ages Nervurés et Thermiqués des Charrues "HUARD" a obtenu le plus vif succès (un age « Huard » de 12 kil. 500 pour brabant de 95 à 115 kil., supporte un tracteur de 2.000 kilogs ; un age ordinaire plein, du même poids, ne peut résister qu'à 700 kil.).

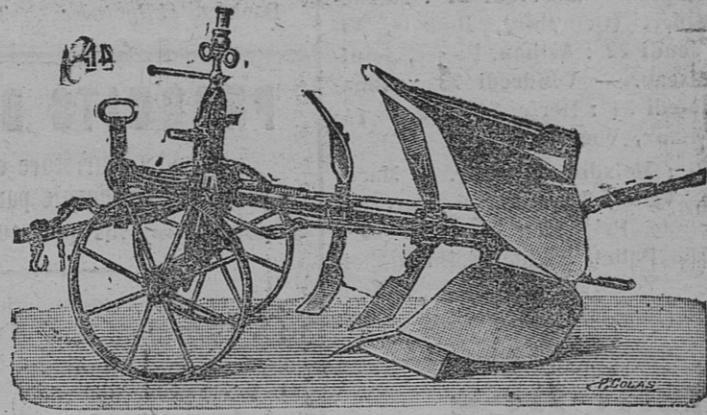
Les Etablissements Huard sont, sans contredit, les plus importants de France pour cette spécialité. Leur production annuelle de Charrues-Brabants dépasse vingt mille.

Le Ministre des Colonies ne pouvait manquer de donner une attention spéciale à ce stand, car les Charrues Huard sont actuellement les plus répandues en Algérie, à Madagascar et aux Colonies.

... LE DANGER.

Tous les agriculteurs courent le danger de voir l'âge de leur brabant faussé en cours de labour : arrêt du travail, perte de temps, frais élevés de réparation, etc...

A peine réparé, cet age peut, plus facilement encore, être faussé une seconde fois, puis une troisième, etc...



Brabant double type B

... LA SÉCURITÉ.

Tous ces ennuis, les agriculteurs peuvent les éviter, en faisant l'acquisition d'un Brabant « HUARD », avec AGE NERVURÉ et THERMIQUÉ.

Cet age est garanti avoir une résistance DEUX ET TROIS FOIS PLUS GRANDE QU'UN AGE ORDINAIRE. Ainsi :

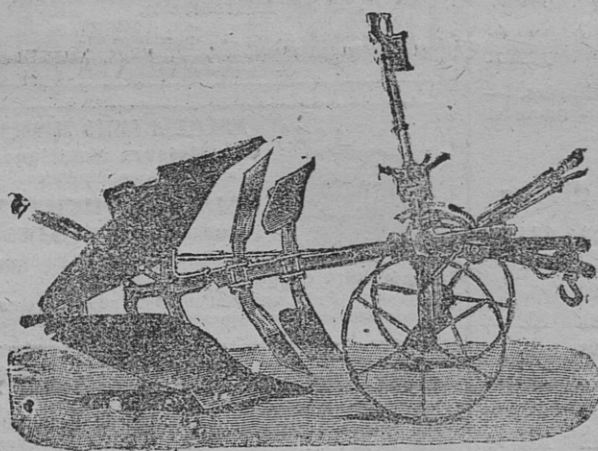
une charrue de 95 kil. peut supporter un attelage de 2 chevaux	—	4 chevaux
une charrue de 130 kil.	—	6 chevaux
une charrue de 150 kil.	—	8 chevaux
une charrue de 200 kil.	—	8 chevaux

... DES GARANTIES.

Tout age « HUARD » est livré avec un certificat d'épreuve et de garantie. Si, par impossible, il lui arrivait accident, il serait immédiatement et gratuitement remplacé.

Aucun autre constructeur, aucun, ne peut offrir les mêmes garanties.

L'acquisition d'un Brabant « HUARD » avec age nervuré et thermiqué, s'impose donc à tout agriculteur soucieux de son temps et de son argent.



Brabant double type MT

Etablissements HUARD & C^{ie}, CHATEAUBRIANT (Loire-Inf.)
TÉLÉPHONE 13

Pour tout ce qui concerne **L'ELECTRICITE**
ÉCLAIRAGE - CHAUFFAGE - APPAREILS DOMESTIQUES - FORCE MOTRICE
Adressez-vous
à la **SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ**
23, Rue de Strasbourg à NANTES
GRAND CHOIX DE LUSTRE - DÉMONSTRATIONS, CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r
1, Rue Sainte-Catherine NANTES
Constructeur

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudaudin, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES
O. PILLET, pharmacien - TELEPHONE 9.08
DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
— BAISSÉ DE PRIX —

CONCOURS
Ouvert aux lecteurs de ce journal et doté de 10.000 fr. de Prix
NUN RES ESG
Avec les lettres ci-contre trouvez le nom d'un aviateur audacieux et célèbre. Découpez ce BON et adressez-le, aujourd'hui même, avec votre réponse à M. DUBOSQ, service D, 21, rue Bidaire, PARIS
Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse. 166

Si vous voulez acheter ou vendre COMMERCE, IMMEUBLE, TERRAIN, etc.
Adressez-vous à MM. Aguesso et Perthuis
Agence Commerciale de l'Ouest
9, rue Franklin - NANTES - TEL. 23-39

RECAOUTCHOUTAGES
en une seule opération
Travail sérieux et garanti
Appareils perfectionnés (les derniers parus)
Etablissement **Jules SIGE**
3, Rue Boileau - LA ROCHE-SUR-YON

GRAISSE MONOPOLÉ
pour Véhicules Automobiles, Tracteurs, Charriots, Wagons, etc.
Économique et puissante
LA CHASSE MONOPOLÉ est le seul graisse qui résiste à la chaleur et au froid, en même temps qu'elle est la plus économique.
Prix de vente au détail : 25 francs le bidon de 50 litres.

Etablissements H. BARBOT
à TROYES (Aube)
Brabants 112 à 102 kilogs
à partir de 460 fr.
Cultivateurs, demandez notre Catalogue et retenez bien ceci !
Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix
ACIER PREMIÈRE QUALITÉ
— GARANTIES LES MEILLEURES —

La Chasse !
Armes - Munitions
Articles de Chasse
Maison GOUIN
Rue Paul-Baudry
LA ROCHE-SUR-YON
VÉRITABLES
Fusils "DARNE" et "CHARLIN"
Cartouches de grande précision
Réparations soignées et garanties
Grande Baisse sur les Munitions

A Vendre séparément en Charente
près Villebois-Lavalette
SUPERBE DOMAINE de 63 HECTARES
avec BELLE MAISON DE MAÎTRES
et TROIS FERMES de 75 hect., 37 hect. et 28 hect.
S'adresser à M. RIGAUD, notaire à Villebois-Lavalette (Charente).

PENDANT LES CHALEURS
— LE —
CAFÉ-LIQUEUR
étendu d'eau glacée
ou d'eau de Seltz
Désaltère et Tonifie
SE CONSOMME AU PETIT VERRE
Il bonifie
une Tasse de Café
H. VRIGNAUD Fils, Dist^r, Luçon
MAISON FONDÉE EN 1812

BANQUE
DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE
Albert DELIMELE et C^{ie}
22, Rue du Calvaire, 22
NANTES
Ordres de Bourse
Souscriptions à toute Émission

VINS LUNEAU-SRIFFON
Quai Baco
NANTES

Un flacon de TONITRINE
versé dans une bouteille de bon vin, vous donnera un litre de vin fortifiant de premier ordre, souverain contre
— ANÉMIE —
— NEURASTHÉNIE —
— DÉPRESSION NERVEUSE —
— FATIGUE GÉNÉRALE —
— MANQUE D'APPÉTIT —
La Tonitrine est en vente chez votre pharmacien. Prix 5 francs, impôts compris. A défaut, écrire Laboratoire St-Yves à St-Brieuc (C.-du-N.).

RHUMATISMES
Renseignements, Notice gratuite, Brochure : 2 fr.
D. SIMÉRAY, SPÉCIALISTE
reçoit à NANTES, 2, rue Boileau, le SAMEDI après-midi.

Tout l'Ameublement
A. FOURNIER-GUÉRIN
Menuiserie - Tapisserie
4, Place Duchesse-Anne - NANTES
Meubles de tous styles, Glaces, Sommier, Tentures, Tapis, etc...
— LIVRAISON À DOMICILE —